

**Intervention de Son Excellence Monsieur ANVIRE Djabia
Joachim, Directeur du département des Ivoiriens de l'Etranger
(DIE)**

**A la première Conférence Internationale des Conseils et
Institutions Nationales dédiées par différents pays du Monde à
leurs Populations Emigrées**

**A l'invitation du Conseil de la communauté marocaine à
l'étranger (CCME)**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Participants,

C'est à la fois un immense plaisir et un grand honneur pour mon pays, la Côte d'Ivoire, de prendre part à la Première Conférence Internationale des Conseils et Institutions Nationales dédiées par différents pays du monde à leurs Populations Emigrées.

Je voudrais, tout particulièrement remercier Monsieur Driss El Yazami, Président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), pour l'aimable invitation qu'il a bien voulu m'adresser personnellement pour participer à cette importante rencontre.

Qu'il me soit également permis d'exprimer ma gratitude aux Autorités marocaines pour l'accueil chaleureux et fraternel qui a été réservé à la délégation ivoirienne depuis son arrivée dans ce grand et beau pays.

Je voudrais aussi, adresser à vous-même, Monsieur le Président, ainsi qu'au comité d'organisation, mes très chaleureuses félicitations pour la parfaite organisation de cette rencontre dont ma délégation attend beaucoup. En effet, nous avons une expérience récente et donc limitée, en matière de gestion de nos populations émigrées.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les participants,

La Côte d'Ivoire a toujours été plus un pays d'immigration que d'émigration. Aussi, les pouvoirs publics n'ont-ils pas éprouvé très tôt la nécessité de la mise en place d'une structure spécifiquement dédiée aux émigrés ivoiriens. Mais aujourd'hui, les temps ont changé et la communauté ivoirienne établie à l'étranger, prend de plus en plus d'importance en nombre.

Cette évolution s'explique par la crise économique persistante en Côte d'Ivoire depuis les années 80. Elle a été renforcée depuis 1999 par les crises politiques dont le pays est en train de sortir, à la suite de l'Accord Ouagadougou signé le 4 mars 2007 entre le gouvernement et les Forces Nouvelles.

Il y a aussi la mondialisation et l'attrait qu'elle s'exerce sur les jeunes générations promptes à rechercher de nouveaux espaces d'expression, comme ceux d'autres continents d'ailleurs. Ainsi, d'année en année, s'est constituée une véritable diaspora ivoirienne estimée aujourd'hui à environ un million de personnes à travers le monde. Les intérêts d'une telle population ne pouvaient encore longtemps laisser indifférentes les autorités du pays.

C'est pourquoi, dès l'avènement du premier gouvernement de la Deuxième République, en octobre de l'an 2000, une nouvelle dynamique s'est installée, prenant en compte la problématique de l'émigration des Ivoiriens, leur insertion aussi bien dans les pays d'accueil, qu'en Côte d'Ivoire et, leur implication dans la vie nationale. Cette volonté politique du Président de la République, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, sera matérialisée

par la création, en mai 2001, au sein du Ministère des Affaires Etrangères, d'une Direction ou Département des Ivoiriens de l'Etranger (DIE), afin d'intégrer désormais dans les programmes du gouvernement, les préoccupations des émigrés.

Si la création d'un service étatique dédié à la Diaspora est à saluer, nous devons reconnaître que beaucoup reste encore à faire au plan statutaire pour permettre à ce service de jouer pleinement et efficacement le rôle que les pouvoirs publics lui ont assigné. C'est pourquoi, nous espérons pouvoir bénéficier, au cours de cette conférence, de l'expérience des pays ayant une longue tradition dans la gestion de leurs populations émigrées.

Monsieur le Président,

La motivation première de l'émigré est bien la recherche d'un mieux-être pour lui-même, et sa famille. Malheureusement, c'est avec beaucoup de tristesse et de consternation que nous assistons aux drames multiples dont sont souvent victimes les candidats à l'émigration. Les Africains aux portes de l'Europe, les Mexicains aux frontières américaines, les « boat people » asiatiques dont personne n'en voulait il y a quelques années, etc...

Aujourd'hui, ce sont des milliers d'Africains au Sud du Sahara, dits migrants illégaux ou sans-papiers, qui sont refoulés ou tout simplement arrêtés et jetés en prisons. Nous pensons que nos institutions chargées des émigrés devraient pouvoir entrer en négociation avec les pays d'accueil pour trouver une alternative à ces pratiques qui constituent une atteinte aux droits fondamentaux de l'homme et à la dignité humaine.

En effet, les aides proposées dans le cadre du retour volontaire sont insignifiantes et ne peuvent permettre d'entreprendre une véritable réinsertion sociale de ceux qui rentrent dans leurs pays d'origine.

Il serait d'ailleurs plus profitable de mettre l'accent sur une stratégie de développement global avec les pays africains d'où partent les émigrés.

Etant un pays d'immigration, la Côte d'Ivoire est consciente des contraintes que font peser les immigrants sur les plans nationaux de développement des gouvernements des pays d'accueil. Néanmoins, nous estimons que les charters, les arrestations et les refoulements ne sont pas la solution. Car ceux qui retournent sont toujours tentés de revenir dans le pays d'accueil si l'accompagnement ne prévoit pas de création d'emploi.

C'est donc une approche stratégique qu'il faut avoir avec les pays africains, à l'image de celle proposée par l'Union européenne aux pays européens moins développés avant d'intégrer l'Union. Cette approche stratégique est une vision globale du développement basée sur des relations durables.

En Afrique, elle pourrait s'appuyer sur des pôles importants de développement de pays comme la Côte d'Ivoire qui, jusqu'à une date récente, absorbait une grande partie des flux migratoires de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe.

En Afrique, elle pourrait s'appuyer sur des pôles importants de développement de pays comme la Côte d'Ivoire qui, jusqu'à une date récente, absorbait une grande partie des flux migratoires de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe.

Monsieur le Président,

En vous réitérant mes remerciements et mes félicitations aux Autorités marocaines pour la chaleur de leur accueil et la parfaite organisation de la conférence, je souhaite plein de succès à nos travaux.

Je vous remercie.